



Programme de Formation : Vérification des EPI contre les chutes de hauteur

Référence :

MAG-TEH009

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

1 jour / 7 heures

Validité :

3 ans

Objectifs

- Réaliser la vérification générale périodique des EPI contre les chutes.
- Identifier les anomalies sur les harnais, longues, connecteurs et absorbeurs.
- Appliquer les notices et les prescriptions des fabricants.
- Rédiger un rapport et assurer la traçabilité des contrôles.

Public visé

- Utilisateurs d'EPI antichute, responsables HSE, maintenance, chefs d'équipe et salariés désignés vérificateurs.
- Entreprises du BTP, industries, collectivités et travailleurs indépendants.

Prérequis

- Aucun prérequis.

Méthode pédagogique

- Apports théoriques illustrés par des supports visuels.
- Présentation des équipements et exercices pratiques de vérification.
- Évaluation par tests théoriques et pratiques.

Points abordés

Partie théorique

- Code du travail et arrêté du 19 mars 1993 : vérification depuis moins de 12 mois.
- Rôle de la personne compétente et contrôle avant chaque utilisation.



Programme de Formation : Vérification des EPI contre les chutes de hauteur

Référence :

MAG-TEH009

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

1 jour / 7 heures

Validité :

3 ans

- Harnais : sangles, coutures, boucles et points d'attache.
- Longes, connecteurs, absorbeurs d'énergie et dispositifs spécifiques.
- Critères de maintien en service ou de mise à l'écart.
- Registre de sécurité et fichier de gestion des EPI.

Pratique :

- Examen visuel des harnais, des longes et des connecteurs.
- Identification des anomalies et des signes de détérioration.
- Lecture des marquages et exploitation des notices fabricant.
- Rédaction des informations du rapport et du registre de sécurité.

Travaux pratiques

- Exercices de vérification sur un ensemble de matériel de démonstration.
- Élaboration d'un fichier de gestion des EPI.

Évaluation des connaissances

- Tests théoriques sur la réglementation et les points de contrôle.
- Validation pratique : examen d'équipements et rédaction du suivi.

Documents remis en fin de formation

- Support pédagogique récapitulatif.
- Attestation individuelle de formation « Vérification des EPI contre les chutes ».

MAGNIS FORMATION EST UNE MARQUE DU GROUPE DEVICTIO FORMATIONS

Pour vos demandes de financement :

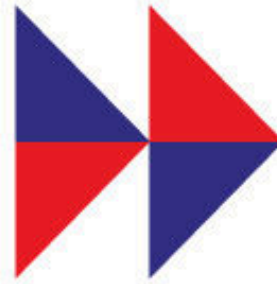
DEVICTIO FORMATIONS

SIRET : 498 295 005 00033

Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 82 69 09771 69

Code APE / NAF : 8559A

Devictio[®]
formations

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION